

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société pédagogique genevoise  
**Herausgeber:** Société pédagogique genevoise  
**Band:** - (1917-1918)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Fête du cinquantenaire  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-243901>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Secrétariat.*

M. Pâquin ne pouvant accepter sa réélection aux fonctions de secrétaire, la société désigne pour le remplacer M<sup>lle</sup> Suzanne Pattey.

**Fête du cinquantenaire.**

La Société pédagogique genevoise a célébré le samedi 20 octobre le cinquantième anniversaire de sa fondation. Comme il convenait d'ailleurs, cette manifestation fut des plus modestes, mais elle réussit au delà de toutes les espérances.

Dès 6 h. 30 les participants arrivaient à la Maison communale de Plainpalais, gracieusement mise à la disposition de la Société par la Mairie. La fête commença par un repas en commun, d'une grande simplicité, mais fort bien servi. A la table d'honneur nous avons remarqué M. le président, Dr Ed. Claparède, qui a souhaité la bienvenue aux très nombreux assistants (140 environ) et a remercié de leur présence M. le Conseiller d'Etat W. Rosier, président du Département de l'Instruction publique, M. Malche, Directeur de l'Enseignement primaire, M. F. Hoffmann, président de la Société pédagogique de la Suisse romande et représentant du canton de Neuchâtel, M. Roulier, délégué du canton de Vaud, M E. Briod, rédacteur en chef de l'*Educateur*, M. Gielly et M<sup>lle</sup> C. Vignier, délégués de l'Union des instituteurs genevois, M. le prof. E. Yung, premier vice-président de la Commission scolaire, M. le prof. Fehr, doyen de la Faculté des Sciences, M. L. Bertrand, Directeur du Collège, M. H. Duchosal, Directeur de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles, et M. Thévenaz, adjoint de la Commune de Plainpalais.

Il regrette et excuse l'absence du délégué du Conseil administratif de la Ville de Genève, du délégué de la Section pédagogique jurassienne, et de M. P. Bovet, Directeur de l'Institut J.-J. Rousseau

Puis il donne la parole à M. Edmond Martin, ancien président, pour la lecture d'une notice sur l'histoire de la Société ; nous avons tenu à publier intégralement cet intéressant travail, ainsi que le beau discours, très applaudi, de M. le prof. Claparède sur *L'Education et la démocratie*.

M. le Conseiller d'Etat W. Rosier apporte à la Société

jubilaire le salut patriotique du Conseil d'Etat. Il se dit heureux de constater les éminents services rendus au pays par la Société pédagogique dont lui-même est l'un des plus anciens membres. Le programme esquisse par M. le président Claparède est de ceux auxquels un gouvernement a le devoir de souscrire. Le Conseil d'Etat du canton de Genève a toujours voué une sollicitude particulière aux progrès de l'instruction, et il ne se départira pas de cette règle de conduite. Discrètement, M. Claparède a fait allusion à l'amélioration de la situation des instituteurs ; M. Rosier peut donner l'assurance au corps enseignant que les pouvoirs publics s'en préoccupent activement et qu'avant peu un progrès sera réalisé dans ce sens.

Des applaudissements frénétiques ont montré à l'orateur combien il avait su entrer en communion de pensée avec ses auditeurs.

Le temps, malheureusement très limité par les prescriptions fédérales, n'a pas permis aux autres invités de se faire entendre ; nous le regrettons vivement<sup>1</sup>.

Mais la sonnerie appelle les convives dans la salle de spectacle. La partie récréative de la soirée consistait en une pièce d'actualité : *Pour et contre*, de M<sup>m</sup>e Marguerite Grange, avec prologue en vers de M. A. Naily. Plus de 450 personnes se pressaient dans la jolie salle du 1<sup>er</sup> étage pour applaudir auteurs et acteurs, tous membres de la Société.

Le prologue de M. Naily est un beau dialogue entre un régent retraité et son fils qui l'a suivi dans la carrière. Le père dit son labeur simple et honnête, reconnaît ses erreurs, met son fils en garde contre les exagérations des idées nouvelles. Et le rideau se baisse sur ces mots, en parlant des enfants :

Va, mon fils, aime-les d'un cœur ardent et chaud ;  
Aime-les, sois meilleur, le reste n'est qu'un mot.

La pièce elle-même est de toute autre allure. Sans être à proprement parler une revue, elle en a quelques-uns des caractères.

Nous sommes dans une école de Plein-Air à *Icare*. Sur son socle de statue, l'*Instruction* se désole en voyant de quelle façon on enseigne aujourd'hui les éléments du sa-

<sup>1</sup> Voir dans le n° 43 de l'*Educateur* (27 octobre 1917) le toast en vers de M. Roulier, délégué vaudois.

voir. On ne pense plus qu'à la santé des élèves ; la journée entière se passe en bains, douches, repos, goûters, jeux, sommeil, etc., etc. Il faut avoir recours à la musique et à la suggestion pour inculquer quelques connaissances à ces éphèbes. Le délégué du Département de l'Instruction publique de Calvins, représenté par M. H., qui s'était grimé en un M. Malche admirablement réussi, tiraillé entre l'Instruction qu'il aime et les méthodes nouvelles dont il ne faut point médire, ne sait à quel saint se vouer. Et l'on assiste à des scènes d'un comique irrésistible. Mais le temps passe ; tout rentre dans l'ordre et en vieillissant les esprits prennent de la sagesse. Cinquante ans plus tard M. le délégué retrouve l'Instruction, son amie, qui maintenant règne en maîtresse et conduit au paradis les éducateurs qui lui sont restés fidèles.

La pièce, semée de couplets spirituels sur des airs du maître Jaques-Dalcroze, qui d'ailleurs tenait le piano d'accompagnement, devait comprendre une démonstration de gymnastique rythmique qui n'a pu être donnée pour des motifs indépendants de la volonté des organisateurs.

Quoi qu'il en soit, elle fut un succès, et l'auteur comme les interprètes ont mérité les vifs applaudissements qui en ont souligné les passages les plus réussis.

Mais l'heure de la fermeture officielle est arrivée. Chacun rentre paisiblement chez soi en emportant la claire vision d'une soirée de joie et d'espérance au milieu de l'océan de ténèbres et de douleurs qui nous submerge aujourd'hui.

\* \* \*

Nous ne saurions terminer ce compte rendu sans adresser, au nom du Comité et de la Société, de vifs remerciements à ceux qui ont travaillé à la réussite de notre fête : en première ligne à M. Edmond Martin, historien fidèle, à M<sup>me</sup> Grange, auteur de la revue, à M. Nally, auteur du prologue et dévoué régisseur. Notre reconnaissance va aussi aux membres de la commission (notamment à MM. Bieler et Charvoz, qui s'occupèrent avec conscience de l'organisation financière), à M. Jaques-Dalcroze qui accepta d'accompagner les chants au piano, à M<sup>le</sup> Laetitia Boullanger, jeune cantatrice n'appartenant pas à l'enseignement qui voulut bien cependant nous prêter le concours de sa jolie

voix, et à tous les interprètes dont nous donnons ci-dessous la liste.

Interprètes du *Prologue* et de la revue *Pour et Contre* : M<sup>mes</sup> Grange, Moret-Ries, M<sup>lles</sup> Boullanger, Brandt, Bus-sien, Chevalley, Guyot, Helbling, Neydeck, Plasson, MM. Burkardt, Ducommun, Faes, Hochstaetter, Leuba, Margot, Martin, Nally, Senglet.

---

### Coup d'œil sur les cinquante premières années de la Société pédagogique genevoise.

---

L'anniversaire que nous célébrons ce soir emprunte aux circonstances actuelles une importance telle qu'il n'est point superflu, croyons-nous, de suspendre un moment notre marche en avant et de mesurer du regard le chemin parcouru. Il est sage de dresser, à cette occasion, le bilan de l'activité d'une société vieille d'un demi-siècle ; il convient de rappeler les noms des ouvriers de la première heure qui ont contribué, dans la mesure de leurs faibles moyens, à faire progresser une science belle entre toutes et peut-être, — et cela seul serait déjà un sujet de réconfort — à apporter un peu de bonheur et de joie aux modestes pionniers qui, délaissant pour quelques instants les soucis et les petites misères de l'existence, venaient raviver leur foi à son foyer hospitalier.

Lorsque, le 26 septembre 1864, se fonda à Neuchâtel la Société pédagogique de la Suisse romande, Genève était représentée par vingt sociétaires. Les débuts heureux de la Société romande firent naître au cœur des Genevois, le désir de constituer une section cantonale et le 1<sup>er</sup> février 1867, un premier comité composé de feu MM. Pautry, Michel et Pelletier, prenait en mains les destinées du groupement qui devint plus tard la Société pédagogique genevoise.

En 1872, Genève reçoit ses Confédérés à l'occasion du IV<sup>e</sup> Congrès romand. Cette manifestation est féconde en heureux résultats pour la jeune société qui voit le nombre de ses adhérents augmenter dans des proportions fort sensibles. Des soirées familières s'organisent ; on y invite les dames « afin de rendre, dit une circulaire de 1875,